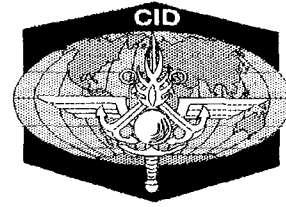
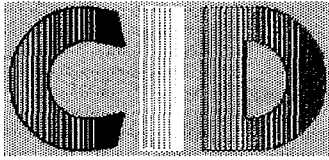


1998-84



MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

**La Turquie zone de fractures :
Quelles conséquences
dans ses rapports avec l'Europe ?**

CEN MELLET
CID/B1
1997, 1998

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE.

UNE MULTITUDE DE ZONES DE FRACTURES QUI SONT AUTANT DE RISQUES D'ERUPTION.

I. LES ZONES DE FRACTURES GEOGRAPHIQUES.

- 1.1 Le contrôle des fleuves : Tibre et Euphrate.
- 1.2 Le contrôle de la « route de la soie » et de la mer Caspienne.
- 1.3 Le Caucase, zone tampon vers la Russie.

II. LES ZONES DE FRACTURES HISTORIQUES.

- 2.1 Les Balkans, sédiments de la splendeur ottomane.
- 2.2 Le contrôle des détroits et les minorités turques et grecques.
- 2.3 L'archipel de la Mer Egée, contrôle des eaux territoriales ou internationales ?

III. LES FRACTURES STRATEGIQUES.

- 3.1 Chypre, avant-garde en Méditerranée.
- 3.2 Les Kurdes, risque d'implosion.
- 3.3 Secousses internes.

DEUXIEME PARTIE

LA TURQUIE VERS UNE SOLUTION ORIENTALE OU OCCIDENTALE ?

I. LE ROLE DE L'EUROPE DANS LA PROBLEMATIQUE TURQUE.

- 1.1. L'Europe doit maîtriser les tentations orientales.
- 1.2. L'Europe doit exploiter les convergences et profiter des fractures.

II. LA MAITRISE DE L'OUVERTURE A L'OUEST.

- 2.1. La problématique et les réticences de l'Europe.
- 2.2. Les moyens d'un arrimage au conditionnel

INTRODUCTION

« La politique d'un Etat est dans sa géographie » disait Napoléon !

Au coeur d'une région névralgique, où se produisent des mouvements, entraînant séismes ou éruptions volcaniques, la Turquie se situe sur des magmas plus ou moins fluides.

Au carrefour de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, la Turquie a acquis un rôle « pivot » dans une des zones les plus sensibles de notre planète : abondantes ressources énergétiques régionales (gaz et pétrole) essentielles à l'Europe ; instabilité persistante depuis la chute du Pacte de Varsovie ; émancipation rapide autant que brutale des peuples de la Mer Noire, couplée à la montée d'un islamisme fondamentaliste.

Bien que la Turquie constitue une pièce maîtresse sur l'échiquier géostratégique, ce rôle-clé est fortement sous-évalué par l'Occident. Résolument, sa classe dirigeante a joué la carte de la modernité, de la laïcité et de l'ouverture économique. L'héritage impressionnant de Mustafa Kémal Atatürk d'une démocratie laïque, garantie par une armée puissante issue du peuple, semble constituer un socle solide. En outre, elle ne cesse de rappeler qu'elle a soutenu loyalement pendant 50 ans l'Alliance Atlantique face au communisme et présenté sa candidature d'adhésion à l'Union Européenne bien avant les pays d'Europe de l'Est.

Les réticences justifiées de certains Européens ne doivent pas faire oublier qu'un ancrage à d'autres républiques turcophones ou à d'autres pays islamistes, tels l'Irak ou la Syrie présenterait d'autres types de danger.

Sujet permanent de réflexions passionnelles, les relations entre l'Europe et la Turquie se caractérisent par de nombreuses incompréhensions, elles-mêmes génératrices de frictions.

Vers quelles alliances l'éventuel rejet européen peut-il conduire la Turquie ? Quelles formes originales d'association peut-on imaginer ?

Peut-on prévenir l'éruption ou à tout le moins, maîtriser la coulée de lave et exploiter à notre profit les lignes de fracture ?

PREMIERE PARTIE.

UNE MULTITUDE DE ZONES DE FRACTURES QUI SONT AUTANT DE RISQUES D'ERUPTION

I. LES ZONES DE FRACTURES GEOGRAPHIQUES.

Autant de frontières, autant de risques de conflit. La Turquie a cette caractéristique exceptionnelle d'être encerclée de zones de fractures directement liées aux phénomènes géographiques.

1.1 Le contrôle des fleuves : Tibre et Euphrate.

Le grand projet anatolien (GAP), basé sur l'aménagement du Tibre et de l'Euphrate, affiche une volonté de développement des grandes étendues de l'Anatolie du sud-est ; il s'agit de construire près de vingt barrages et d'imposantes voies d'irrigation pour que cette zone devienne le grenier du Moyen et Proche-Orient.

Par ailleurs, à ces barrages sont adjointes de nombreuses centrales hydroélectriques qui devraient, à terme, assurer plus de 50 % de la production électrique turque et, sans doute, permettre au pays d'exporter de l'électricité.

Mais, réalisée sans concertation avec ses voisins du Sud (Irak et Syrie), cette entreprise vertueuse se présente aussi comme un point de friction important voire comme un moyen de chantage ou une arme de dissuasion.

De l'autre côté de la frontière, se voit menacer le projet syrien d'aménagement de la partie méridionale de l'Euphrate qui doit assurer à ce pays, pauvre en hydrocarbures, une certaine autonomie énergétique ; finalement, un accord conclu entre la Syrie et la Turquie est sensé imposer à cette dernière un débit de 500 m³/s sur l'Euphrate mais n'offre aucune garantie au pays aval.

Quant à l'Irak, les inquiétudes sont grandes de voir son projet d'irrigation des terres cultivables réduit à néant.

Ainsi, l'eau de ces deux fleuves peut-elle se transformer en un enjeu et devenir un problème crucial pour cette région au fort taux de croissance démographique, dont les besoins en nourriture sont exponentiels et les cultures vitales.

1.2 Le contrôle de la « route de la soie » et de la mer Caspienne.

La nouvelle donne, issue de l'éclatement de l'empire soviétique, a conduit la Turquie à faire évoluer sa politique traditionnelle d'influence à l'égard des communautés turques et ainsi à profiter de l'espace laissé libre ; de surcroît, les Turcs, dans l'attente d'une éventuelle ouverture vers l'Ouest européen, ont été paradoxalement récompensés de leurs efforts de coopération avec les peuples turcophones d'Asie et d'Europe centrales qui ont manifesté enthousiasme et désir d'approfondissement.

Dans un contexte de rivalité croissante avec l'Iran, la Turquie, retrouvant les traditions de l'empire ottoman, a développé des relations avec les nouveaux Etats indépendants : le Tadjikistan, l'Ouzbékistan, le Turkménistan...

Après le reflux de la Russie, la Turquie dispose d'atouts nombreux pour renouer avec ces pays voisins d'une parenté culturelle et linguistique, d'un fort développement économique. Elle se veut l'incarnation d'un pays stable, moderne et laïc. Elle représente ainsi une certaine forme de modernité occidentale pour ces pays récemment libérés du joug communiste.

La coopération avec ces nouvelles républiques s'avère capitale pour la Turquie compte tenu de l'importance des ressources pétrolières et surtout gazières comme au Turkménistan considéré comme le futur Koweït de l'Asie centrale.

La compétition turco-iranienne en vue d'exercer une influence sur l'Asie centrale ne doit pas être sous-estimée ; en effet leurs relations sont ambiguës : d'une part empreintes de sentiments de solidarité (ces deux pays sont musulmans et non arabes) et d'autre part marquées par la concurrence économique et une forte lutte d'influence. Ainsi, la Turquie s'est tournée vers l'Iran pour son approvisionnement en gaz ; mais elle n'a pas hésité à créer un incident diplomatique pour parer à toute « ingérence islamique ».

Aussi, si l'Europe se révèle sans issue pour la Turquie, on peut spéculer sur l'émergence éventuelle d'un nouvel empire sous l'égide turque qui aurait l'islam comme point commun et s'étendrait de la Méditerranée à l'Océan Indien, voire jusqu'aux confins de la Chine. Mais la profonde divergence des intérêts et méthodes entre la Turquie et l'Iran exacerbe les risques d'affrontement dans cette zone où la Turquie prétend jouer un rôle stabilisateur voire même pilote.

1.3 Le Caucase, zone tampon vers la Russie.

Ayant occupé le Caucase lors de son apogée, l'empire ottoman a marqué ce territoire de son empreinte et y a laissé de fortes communautés turcophones évaluées à environ 50 millions de personnes.

Dans le Caucase, une forte lutte d'influence semble se jouer à trois entre la Russie, la Turquie et l'Iran ; on retrouve ainsi aux confins Est de la Turquie les disputes ou différends issus des histoires impériales russe, perse et ottomane. L'allègement de la tutelle soviétique a conduit les républiques caucasiennes à retrouver leur passé turbulent et à s'affronter pour des raisons de délimitation de frontières, de rivalités inter-ethniques, voire de religion. Il est probable que ces incidents ou conflits ont été favorisés ou soutenus par certaines puissances extérieures, soucieuses de la préservation de leurs intérêts dans la zone.

La Russie retrouve ses objectifs du temps des tsars, c'est-à-dire l'accès aux mers chaudes (Mer Noire) ; la présence de troupes russes à la frontière turco-géorgienne ressort de cet objectif qui veut limiter le panturquisme ou le développement économique turc à l'Est (il faut se souvenir que c'est l'empire ottoman qui a été le principal obstacle aux ambitions de la Russie dans sa poussée méridionale). Son influence en Arménie est tout aussi prépondérante et la Russie a fourni protection et garantie à son ancienne province. Lors du conflit en Tchétchénie, le soutien turc aux rebelles a mis en évidence le différend russo-turc.

Avec la désintégration de l'URSS, la Turquie qui revendique une forte influence dans le Caucase va essayer d'imposer une certaine amitié avec des peuples ou minorités turcophones. Elle les a d'emblée soutenus pour leur accès à l'indépendance. S'étant montrée initialement prudente dans le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, elle a multiplié les gestes symboliques (diplomatiques, économiques), puis a pris parti pour les Azéris en maintenant un blocus à l'encontre des Arméniens qui soutiennent les indépendantistes du Haut-Karabagh. Elle soutiendra automatiquement les Azéris car ceux-ci sont d'origine turque et constituent un peuple frère qui possède d'importantes ressources pétrolières. La stabilité de l'Azerbaïdjan s'avère capitale pour la stratégie économique de la Turquie qui, voulant devancer le projet grec d'un oléoduc transitant par les rives Nord de la Mer Noire, a réussi à obtenir qu'un oléoduc, destiné à l'acheminement des hydrocarbures de Bakou, traverse son territoire.

L'Iran surveille de près ce foyer de tension car, possédant une vaste région peuplée d'Azéris, il craint qu'un Azerbaïdjan trop puissant incite cette minorité soit à faire sécession, soit à rejoindre une contrée plus riche. Le maintien de la paix dans cette région ne semble pas définitivement établi, mais il est probablement de l'intérêt de la Turquie et de l'Iran d'éviter tout embrasement afin de profiter de subsides importants.

II. LES ZONES DE FRACTURES HISTORIQUES.

2.1. Les Balkans, sédiments de la splendeur ottomane.

En 1363, la péninsule balkanique, mosaïque de principautés secouées par des conflits internes, tombe entre les mains de l'envahisseur turc qui a imposé sa loi et sa religion ; empreinte de catholicisme, elle a souffert, comme aucun autre territoire de l'empire ottoman, de la domination des Turcs. Toutefois, les limites de l'islamisation comme de l'immigration turque en Europe ont eu pour conséquence une préservation des communautés non musulmanes des Balkans et de leurs identités respectives. Coupée du reste de l'Europe, la péninsule balkanique doit attendre le 19ème siècle pour retrouver son identité sociale et politique ; le recul des frontières ottomanes modifia sensiblement la répartition ethnique dans les Balkans, apportant des germes de difficultés politiques qui sont loin d'être résolues aujourd'hui.

Le conflit de l'ex-Yougoslavie a ravivé les problèmes religieux. La Turquie ne peut ignorer la présence de fortes communautés musulmanes et se fait un devoir de leur assurer un soutien efficace.

Initialement, la Turquie a suivi le cours des événements dans les Balkans avec intérêt et appréhension. Tout en évitant d'intervenir dans la crise, elle a soutenu les initiatives diplomatiques ; puis, s'étant engagée fortement en faveur des Bosniaques en ex-Yougoslavie et

tout en surveillant la création d'une grande Serbie, elle a fort bien tenu son rôle au sein de l'Ifor lorsque l'Otan est intervenue.

De même, elle s'intéresse aux minorités turques, installées en Bulgarie (900 000 hab.) et en Grèce (130 000 hab.), dont le poids est important mais qui souffrent de discrimination sociale et électorale. La Turquie semble considérer qu'elle dispose d'un droit d'ingérence ou qu'elle a un devoir de vigilance vis-à-vis de ses minorités. Sa participation à l'opération Alba est révélatrice sur ce point.

Qu'advient-il lorsque ni l'Alliance ni l'UEO ne seront plus là pour canaliser et légaliser l'interventionnisme de la Turquie que certains Européens perçoivent comme une réminiscence de l'empire ottoman, représentant un effet amplificateur de déstabilisation aux marches de l'Europe ?

2.2. Le contrôle des détroits et les minorités turques et grecques.

Le traité de Lausanne de 1923, atténuant l'humiliation du traité de Sèvres, rend à la Turquie des frontières stables englobant la Thrace orientale et les territoires en litige d'Anatolie comme la région de Smyrne, la Cilicie. Il reconnaît aussi la souveraineté de la Turquie sur les détroits, mais une commission internationale y conserve un droit de contrôle.

La conférence de Montreux, en 1936, a chargé la Turquie de la garde du Bosphore et des Dardanelles. Le contrôle des détroits est favorisé par « l'occupation » turque de la Thrace orientale car ainsi la Turquie, possédant les deux rives, se préserve de toute action militaire grecque intempestive. En outre, cette acquisition lui permet de revendiquer son appartenance à l'Europe.

Cette capacité confère à la Turquie une position stratégique fondamentale, car tout bâtiment transitant entre la Mer Noire et la Mer Méditerranée sera sous contrôle turc, ce qui ne peut qu'être une source de conflit supplémentaire avec la Grèce. Ainsi, à la volonté turque de réglementer la circulation des navires de gros tonnage, la Grèce a répondu par l'annonce de la construction d'un oléoduc Burgas-Alexandropolis. Qui trop contrôle, mal étreint !

La question des minorités musulmanes de Thrace et de Macédoine ainsi que la présence d'une petite communauté grecque à Istanbul sont encore des différends supplémentaires entre les deux pays. La Turquie accuse Athènes de violer les droits politiques, de pratiquer une discrimination en matière d'éducation et de religion à l'encontre de sa communauté turque installée en Grèce ; a contrario, cette dernière fait valoir que sa communauté se trouve sous la menace islamiste sans bénéficier de protection.

2.3. L'archipel de la Mer Egée, contrôle des eaux territoriales ou internationales ?

Les relations gréco-turques sont historiquement et fondamentalement conflictuelles ; les différends, fort nombreux, ont été ravivés en 1996, à propos d'un enjeu aussi limité en surface (200 m²) qu'immense en termes symboliques : le rocher d'Imia-Kardak. A l'instar de l'Ouzo ou du Raki, le différend commence dans des mots complètement... différents pour définir la même chose. « Vérité en deçà, erreur au-delà... »

Zone partagée sur près de 2 800 km de long, la Mer Egée ne cesse de produire des interprétations inversées entre les deux voisins. Depuis le traité de Lausanne, la Grèce

revendique naturellement cet espace, puisque la presque totalité des 2 100 îles ou îlots lui a été attribuée. L'extension des eaux territoriales à 12 milles interdirait à la Turquie l'accès à la haute mer, lui boucherait les détroits et limiterait sa marine à jouer les garde-côtes.

La Turquie conteste vivement cette position qui transformerait la Mer Egée en « lac grec ». L'application de la règle des 12 milles serait pour elle un casus belli.

Au-delà d'une relative maîtrise des eaux internationales et de l'espace aérien correspondant, un autre enjeu économique réside dans l'existence de ressources pétrolières sur le plateau continental immergé.

Quelques barils de pétrole mettront-ils le feu à ce risque d'éruption ? Le nouveau droit international est trop contradictoire avec les traités précédemment évoqués pour qu'on reste longtemps dans cette situation. Les Grecs continuent d'invectiver les Turcs par-dessus le drapeau que ceux-ci ont planté à Imia, par provocation médiatique. Les deux partis affichent une volonté de régler judiciairement leurs différends, mais s'opposent sur les modalités. Sous l'œil protecteur des Américains, les escarmouches se poursuivent. Pendant ce temps-là, les Européens dorment. Sommeil du juste ou de l'inconscient ?

III. LES FRACTURES STRATEGIQUES.

3.1. Chypre, avant-garde en Méditerranée.

Porte-avions, plate-forme avancée, Chypre, qui n'a jamais été un territoire grec, malgré une population majoritairement grecque, représente une zone stratégique de première importance pour le contrôle de la Mer Méditerranée orientale.

Déchirée par un conflit resté sans solution et soumise à une partition territoriale et humaine, Chypre a connu, en 1996, un regain de tension du fait du projet d'implantation de missiles sol-air modernes au profit de la garde nationale chypriote grecque. Ankara s'est offusqué de cette acquisition en dénonçant les capacités opérationnelles de ces missiles et en arguant du fait que ceux-ci pouvaient frapper le territoire turc.

La Turquie se trouve en position peu favorable pour son adhésion européenne dans la mesure où elle est présentée comme un pays agresseur et qu'elle n'est pas favorable à la candidature européenne de Chypre. Une éruption « strombolienne » dans cette île interdirait tout règlement des autres différends gréco-turcs.

3.2. Les Kurdes, risque d'implosion.

Présente sur quatre territoires -Syrie, Irak, Iran et Turquie-, l'ethnie kurde représente une population à vocation guerrière affirmée et en quête d'indépendance. La Turquie ne reconnaît pas cette minorité, refuse toute idée de création d'un Kurdistan autonome et soutient son voisin irakien lorsque celui-ci défend son intégrité territoriale. Terrorisme et actions paramilitaires sont des modes d'action classiques du PKK, mouvement d'indépendance marxiste-léniniste qui reçoit des soutiens et aides des « ennemis » de la Turquie comme la Grèce et la Syrie. La Turquie accuse officiellement la Grèce de soutenir le PKK, qui a reçu récemment le soutien de plus de 100 députés grecs prêts à recevoir officiellement à Athènes le leader de ce parti terroriste.

Le règlement de ce conflit est difficile à réaliser car la guérilla se déroule dans une zone montagneuse, à cheval sur quatre frontières. L'armée turque est montrée du doigt pour des raisons de non respect des droits de l'homme mais aussi parce qu'elle effectue des incursions dans le nord de l'Irak, où les membres du PKK trouvent refuge et support logistique. Le problème kurde, circonscrit pour l'instant au sud-est de l'Anatolie, pourrait s'étendre aux grands centres urbains comme Istanbul où séjournent plus de deux millions de ressortissants kurdes. La situation peut représenter un caractère explosif pour la Turquie et déstabiliser ce pays.

3.3. Secousses internes.

La Turquie présente des aspects contrastés non seulement par le développement économique qui, pour l'instant, ne touche que les villes, mais aussi par la physionomie de la population qui paraît très occidentalisée à l'ouest et à Ankara, mais qui est plus proche de l'époque moyenâgeuse en Anatolie orientale.

L'importance de la poussée démographique de la Turquie - 68 millions d'hommes en 1996, 120 en 2040- met en exergue le poids que va représenter cette nation non seulement dans cette région d'Asie centrale mais aussi dans l'aire méditerranéenne.

Par ailleurs, un des contrastes les plus frappants de ce pays est la situation économique qui voit une croissance annuelle équivalente (5 à 6 %) à celle des pays émergents et parallèlement une inflation (+80 % de hausse des prix par an) pouvant figurer dans le livre des records. Les causes de cette inflation proviennent de la crise du secteur public, des fortes dépenses militaires, d'une sécurité sociale en faillite. L'absence de volonté politique semble placer le pays dans une impasse.

Une autre fracture interne apparaît avec l'opposition entre Ankara, capitale administrative et politique, et Istanbul, capitale économique ; ce conflit d'influence qui paraît être du niveau des municipalités, s'étend à « l'establishment » et aux milieux d'affaires.

République laïque, la Turquie sera protégée d'une poussée islamiste tant que les armées et le conseil national de sécurité se porteront garants de la laïcité comme ils l'ont récemment démontré ; néanmoins, le fondamentalisme islamiste pourrait atteindre, un jour, la forte institution qu'est l'armée et à partir de ce moment-là, tout est possible...

DEUXIEME PARTIE

LA TURQUIE VERS UNE SOLUTION ORIENTALE OU OCCIDENTALE ?

I. LE ROLE DE L'EUROPE DANS LA PROBLEMATIQUE TURQUE.

1.1. L'Europe doit maîtriser les tentations orientales.

L'attrait de l'Occident doit faire face à une tendance hégémonique pantouraniste et islamiste.

En effet les sirènes de l'Orient sont puissantes, pour une Turquie écartelée, hésitante, charnière de l'Asie et de l'Europe. Et encore ne faut-il pas oublier qu'elle est physiquement déjà incorporée à l'Asie, aux marches Sud de la Russie, Est du Caucase, Nord du

Proche Orient. La tentation du syncrétisme peut s'avérer forte pour les nostalgiques de l'empire disparu autant que pour ceux d'un islamisme conquérant et fondamentaliste.

Tout d'abord, le pantouranisme peut espérer de beaux jours devant lui. Face à une armée hyperstructurée, issue du peuple et des classes moyennes, l'irrédentisme turc à l'égard des populations turcophones des pays voisins concerne plusieurs dizaines de millions de personnes. D'abord prôné par les « jeunes turcs » d'ENVER PACHA, il a été relayé aujourd'hui par la droite nationaliste et représente une tendance forte.

Ensuite une attirance potentielle pour la Turquie réside dans le Sud et les pays du Proche Orient. Certes les conflits d'intérêt avec la Syrie ou avec l'Irak l'emportent encore sur les multiples convergences potentielles. Mais il ne faut pas sous estimer ces dernières : les Kurdes ennemis conjoints de l'Irak, de l'Iran et de la Turquie, laïcité relative et partagée avec la Syrie et l'Irak garantie par le maintien provisoire de Hafez el Hassad et Saddam Hussein (qu'en sera-t-il après eux ?), mise en exploitation rationnelle et quasiment en commun des capacités énergétiques et hydrauliques des deux « artères » de la région : le Tibre et l'Euphrate. Il est frappant de constater les impressionnants investissements consentis au sud est de la Turquie (et au Nord syrien), avec la perspective de créer un grenier agricole et une industrialisation accélérée.

Enfin la tentation de mini-marchés communs d'initiative turque est manifeste. Elle a déjà contribué à trois regroupements : la Conférence Economique de la Mer Noire autour de onze pays qui s'est déjà concrétisée par la création de la Banque pour le Commerce et le Développement de la Mer Noire ; également l'ECO (Organisation de Coopération Economique), composée de 10 pays musulmans regroupant plus de 300 millions d'habitants,

plus récemment, le D8, qui se veut le pendant musulman du G7 (avec le Pakistan, l'Iran, l'Indonésie, le Bangladesh, le Nigéria et l'Égypte).

Manifestement, la Turquie a réfléchi et déjà beaucoup entrepris au cas où l'Europe n'aurait pas pour elle les yeux de Chimène.

Mais à côté des attraits orientaux d'ordre linguistique et économique il en existe d'autres d'ordre religieux.

Voilà bien la pierre d'achoppement principale, dans la recherche d'une compréhension mutuelle entre Europe et Turquie. L'islamisme, émergent sur la scène politique turque, qui n'effraie pas les Américains, patrons de l'OTAN, mais qui en revanche terrorise les Européens, classes dirigeantes et population réunies à l'exception des chefs d'entreprise. Chrétienne par legs historique, l'Europe craint d'intégrer 20 % de population supplémentaire islamisée à 98 %. Des rives du Bosphore au plateau anatolien, on plaide par contre, la modération d'un islam moderne, la laïcité étatique, maintes fois réaffirmée, la surveillance scrupuleuse d'une armée « ataturquement » laïque, l'existence d'une jeunesse tentée par le modèle occidental (presse, télévision, cinéma). On menace aussi qu'en cas de rejet, les 21 % du Refah pourraient bien prospérer par dépit, en se retournant vers l'Iran et à terme faire tache d'huile sur toute la zone.

2.2. L'Europe doit exploiter les convergences et profiter des fractures.

On ne saurait assez insister sur l'héritage d'Atatürk dans la conscience collective du pays. Laïcité, modernité, écriture occidentalisée, ouverture à l'économie de marché, sont d'immenses points de convergence avec l'Europe et des points de dissension avec les voisins orientaux.

Bien sûr, il faut souligner la forte présence de l'armée (2ème armée de l'Alliance Atlantique), structurée, équipée, motivée sur des axes d'intervention extrêmement clairs. Puisant sa légitimité au sein du peuple, elle peut se targuer (pour l'instant) d'être le rempart contre les partis islamistes. Caractéristique est l'évolution très récente de son discours (et de ses actes) qui met presque à égalité les Kurdes et les islamistes fondamentaux au titre des ennemis internes. L'armée maîtrise le pays, entretient l'héritage des valeurs républicaines et facilite les relations avec les Occidentaux et les Européens.

Impressionnante aussi la vitalité de la presse, qu'elle soit écrite (plus de 25 titres nationaux dont deux tirant à plus de 500 000 exemplaires), radio (plus de 1 000 stations), télévisée (16 chaînes nationales). Diversifiée, pluraliste par structure, elle est aussi devenue un autre rempart contre la radicalisation et le fondamentalisme.

Parallèlement, l'économie turque tend la main à l'Europe et à la France en particulier. Au moment où les difficultés politiques contrarient les relations économiques avec ses voisins orientaux (embargo contre l'Irak, relations tendues avec la Syrie accusée de soutenir le PKK, tensions avec la Russie à propos du Caucase), il peut s'avérer pertinent pour l'Europe d'exploiter cette situation pour affermir ses liens économiques.

II. LA MAITRISE DE L'OUVERTURE A L'OUEST.

2.1. La problématique et les réticences de l'Europe.

Les relations actuelles de la Turquie avec l'Europe résultent d'un malentendu permanent lié à 15 siècles d'histoire « commune » et à une ambivalence actuelle dans les inconscients collectifs.

Géographiquement, la Turquie n'appartient à l'Europe que par sa province de Thrace orientale, associée à la Macédoine sous le vocable traditionnel de « Roumélie » (terre des « roumis », c'est-à-dire des chrétiens européens), par opposition à l'Anatolie, cette appellation montrant bien que l'ambiguïté de la situation n'échappe pas à la conscience turque.

Sous l'impulsion de Kémal Atatürk, elle a été occidentalisée, voire « déculturée », comme l'affirment certains pays islamistes, par une laïcisation forcée de sa société.

Cependant, elle reste un pays oriental par son fonds culturel et son mode de pensée et d'action. Elle est vécue comme tel dans l'inconscient européen. Ses capacités de développement économique y sont assez largement sous-évaluées. Elle le tolère mal : « l'Europe n'a pas de conditions à nous poser, elle n'a que des propositions à nous faire ».

Tout cela favorise le développement du discours de l'opposition sur le thème « l'Europe ne veut pas de nous parce que nous sommes musulmans », argument qui ne paraît pas tout à fait dénué de fondement et pose la question de savoir si l'Europe est chrétienne par essence et si elle pourra le rester, alors que l'intégration d'un pays musulman pourrait être une bonne occasion à saisir pour contrer la poussée islamiste à ses portes.

Aujourd'hui, la Turquie veut se convaincre que son avenir est lié à l'occident, mais l'on peut se demander s'il existe une adhésion fondamentale de la population turque à cette idée. La position du parti de Madame Tansu Ciller, chef de file du rapprochement avec l'Europe, est en opposition avec celle de son partenaire gouvernemental, le Refah Partisi de Monsieur Erbakan. Foncièrement pro-occidentale, l'armée n'ignore pas pour autant les conséquences négatives qu'une nouvelle intervention directe sur la scène politique intérieure aurait sur l'image de la Turquie et sur les relations euro-turques.

La Turquie, zone tampon de l'Europe, a rendu des services au monde occidental pendant la guerre froide en couvrant le flanc sud de l'OTAN. Compte tenu de son rôle au sein de l'OTAN et des promesses qui lui ont été faites dès 1963, elle considère que son appartenance à une alliance militaire n'est plus suffisante et doit être complétée par une intégration économique et politique.

Mais aujourd'hui, la donne géostratégique a changé en Europe. La Turquie est handicapée par les menaces qui pèsent sur ses frontières et par sa situation économique et sociale, toutes difficultés que l'Union Européenne est peu soucieuse de reprendre à son compte, sous peine d'accroître les siennes.

L'Europe se trouve ainsi placée devant un dilemme entre le marché potentiel que représentent aujourd'hui 68 millions de Turcs et l'importante puissance économique que sera vraisemblablement la Turquie en 2010. De son côté, la Turquie est-elle condamnée à faire les yeux doux à l'Europe ?

Intermédiaire actuellement fiable entre le monde musulman et l'Europe, la Turquie souhaite s'assurer un poids stratégique et stabilisateur dans l'environnement hautement conflictuel qui est le sien. Cédant à un certain scepticisme vis-à-vis de l'Europe, elle espère encore qu'elle n'a pas été flouée par une union douanière en forme de miroir aux alouettes et que cette union sera rendue effective par la levée du veto grec quant à l'attribution des crédits européens.

De leur côté ses voisins musulmans voient dans la décision de report de son adhésion à l'Union Européenne une occasion de l'encourager à se libérer de l'influence occidentale, et en particulier américaine.

Toutefois, si la Turquie parvient à acquérir par elle-même les moyens d'entrer dans l'Europe, il se peut qu'elle se trouve alors économiquement assez forte pour être tentée de ne pas intégrer une Europe réticente. Elle pourra faire valoir ses capacités sur ses marchés orientales, en se positionnant à son avantage (et au détriment de l'Europe) entre le Maghreb et les grandes régions économiques de la Mer Noire et de la Caspienne.

De plus, l'Union Européenne peut-elle faire mieux que l'OTAN ? En particulier, sera-t-elle en mesure de prendre à son compte et d'assumer la résolution des conflits potentiels des frontières orientales de la Turquie (question kurde, question arménienne, tensions avec la Russie et l'Iran, contentieux avec la Syrie et l'Irak).

2.2. Les moyens d'un arrimage au conditionnel

A l'évidence, l'adhésion suppose un certain nombre de préalables incontournables.

A l'extérieur, l'Europe a besoin que le conflit gréco-turc s'apaise rapidement. Elle ne souhaite pas importer ce conflit, même si elle le subit déjà du fait du comportement de la Grèce. La réconciliation gréco-turque est indispensable à la stabilisation du sud de l'Europe. En outre, le règlement du conflit chypriote s'avère aussi prioritaire qu'indissociable du précédent.

A l'intérieur, il faut que la question des droits de l'homme soit réglée aux « normes occidentales ». Parallèlement, la maîtrise des critères politiques, institutionnels, économiques, éducatifs et sociaux devient nécessaire à un examen favorable de la candidature à l'adhésion.

Faute d'une évolution très sensible vers le règlement de ces préalables, il n'est peut-être pas exagéré de penser à une solution alternative : la constitution d'une communauté économique autour de la Mer Noire qui pourrait offrir à la Turquie et aux PECO non admissibles dans l'Union Européenne un espace de développement associé à la Communauté Européenne par une union douanière. Des accords économiques, des accords culturels et de défense pourraient être alors conclus à l'instar de ce que serait la relation future entre l'Union Européenne et le Maghreb.

Cette solution permettrait de ne pas intégrer réellement la Turquie, mais de l'arrimer à l'Europe et de l'isoler de ses tentations orientales et islamistes, tout en lui offrant la possibilité d'exprimer sa « personnalité » (politique, économique et culturelle) dans une zone d'expansion économique et régionale.

CONCLUSION

La Turquie est-elle fondamentalement un pays européen ?

Jusqu'où l'Europe doit-elle s'étendre ?

Telles sont les deux faces d'une même problématique. Si la première question n'est pas nouvelle, le principe d'élargir l'Europe lui redonne une acuité particulière.

La réponse, quelle qu'elle soit, aura des conséquences difficiles à cerner sur la stabilité de la Turquie et de l'ensemble de la région. L'enjeu est tel que pour les timorés, le statu quo semble seul salutaire. Ainsi, mettre en avant les droits de l'homme, les critères économiques, le règlement du contentieux gréco-turc, n'est qu'un prétexte ou un alibi et revient à prétendre qu'il est urgent d'attendre. Mais le simple fait d'attendre est générateur de risques.

Les invitations formulées par l'Europe aux anciens pays du Pacte de Varsovie exacerbent la susceptibilité de la Turquie. Elles parent de nouveaux attraits la séduction que peut exercer l'Islam sur une population jeune, parfois en mal de repères, déracinée et laissée pour compte par un développement économique encore anarchique.

La Turquie est un volcan dont l'activité sans cesse menaçante et dont l'ampleur du rayonnement obligent l'Europe à se déterminer. On peut être neutre face à la Tchéquie ou la Slovaquie, on ne peut rester indifférent à la Turquie.

L'Europe a le choix de prétendre en la pérennité de ses charmes et faire mine de croire encore en des fiançailles initiées il y a plus de 30 ans. Mais elle prend alors le risque qu'une Turquie déçue, ayant le sentiment d'avoir été trahie, lui renvoie sa bague sous forme de pluie de cendres et d'éclats de roches.

A contrario, l'Europe peut aussi, plus audacieusement, décider d'anticiper l'explosion en aidant la Turquie à déminer son environnement. Dans cette hypothèse, l'Europe doit jouer, sans délai, un rôle majeur dans le règlement du conflit gréco-turc en offrant à la Grèce et à la Turquie les modalités d'un arbitrage international. Certes, on ne peut obliger une partie à transiger. Mais on peut la placer dans une position telle que son refus ou ses tergiversations la conduisent à perdre la face sur la scène internationale. Car la question n'est pas : « à qui appartient la terre, l'île, le rocher, les sous-sols, la mer ou les airs ? » mais bien plutôt : « ces peuples, ces nations, la Grèce et la Turquie ont-ils envie de vivre ensemble, en harmonie, pour construire un avenir plus serein ? ».

Avancer, proposer des solutions, être un acteur de l'Histoire de cette région et non la subir en l'abandonnant aux Américains, est une chance unique qui s'offre à l'Europe. Encore faudrait-il que ses partenaires partagent un même dessein, s'entendent sur un destin commun, retrouvent une fidélité commune.

« Dans la vie, il n'y a pas de solution aux problèmes, il n'y a que des forces en marche : sachons créer le mouvement et les solutions viendront ».

Saint-Exupéry

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES.

- Encyclopédia universalis, article Turquie.
- Ramses 1993.
- Atlas Géographique.
- Revue : Le Trimestre du monde n° 4, 1996.
- Articles du journal Le monde.